

Colloque « Les régions et la politique de cohésion de l'Union européenne » Rennes, 30 juin – 1^{er} juillet 2014

Entre Mer noire et Union européenne, le développement régional en Bulgarie et en Roumanie : effets de voisinage, de cohésion ou de libéralisme économique ?

Emmanuelle BOULINEAU, Maître de conférences, ENS Lyon et Antoine LAPORTE, Maître de conférences, ENS Lyon

Au sein du projet ESPON ITAN, les marges de l'Union Européenne et les Etats dits du « voisinage » ont fait l'objet d'une collecte de données statistiques et d'une étude concernant le degré d'intégration de ces espaces dans les trajectoires des territoires communautaires. Les Etats bordant la Mer Noire, formant une région traversée de discontinuités fortes de nature à la fois politique et économique ont fait l'objet d'un traitement approfondi pour tester l'hypothèse d'une régionalisation autour du bassin de la Mer noire. Notre intervention ici a pour but de se concentrer spécifiquement sur les deux Etats membres de l'Union Européenne et bordiers de la Mer Noire : la Bulgarie et la Roumanie. Parce que ces deux pays sont de jeunes Etats-membres bénéficiaires des fonds structurels mais aussi des marges de l'UE au contact des dynamiques du Bassin de la Mer noire, entrer par la problématique du développement régional permet de questionner la portée de la politique de cohésion par rapport à d'autres logiques économiques d'insertion dans les flux mondiaux. L'arrivée de ces fonds dans ces pays pose la question des inégalités économiques. Ils sont présentés comme à même de contribuer à des formes d'équité territoriale ou du moins comme le moyen de pallier des contrastes forts de développement internes aux Etats, en particulier entre régions rurales et régions métropolitaines. Il est ainsi pertinent d'observer l'évolution de la structure des inégalités territoriales aux niveaux régional et national, afin de comprendre dans un premier temps, si on assiste à une homogénéisation des indicateurs économiques entre les régions – ce qui renforce l'hypothèse de la convergence- ou bien si les dynamiques visibles stimulent les inégalités territoriales. Enfin, la politique de cohésion sera reconsidérée en termes de volume par rapport à d'autres types de fonds européens ou encore par rapport à d'autres flux de capitaux susceptibles de créer de la richesse et de permettre une amélioration globale des conditions économiques comme les IDE par exemple. A elle seule, la politique régionale de l'Union Européenne ne peut expliquer les dynamiques économiques de ces territoires. En revanche, on peut faire l'hypothèse qu'elle est un élément de contexte supplémentaire expliquant l'europanisation du commerce extérieur de ces deux Etats et une intégration plus forte de leurs territoires à un espace européen cohérent. La comparaison entre les données de ces Etats et celles d'autres Etats bordiers de la Mer noire non membres de l'UE comme l'Ukraine ou la Turquie permettent d'aller dans le sens de cet argument.